

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BANDOL

L'an deux mil vingt-quatre et le 1^{er} mars à dix-sept heures, l'assemblée délibérante (29 conseillers municipaux en exercice) dûment convoquée le seize février, s'est réunie en mairie annexe, rue Gabriel Péri, salle du conseil municipal, sous la présidence de monsieur Jean-Paul Joseph, Maire.

Présents (21) : M. Joseph, Mme Bouron, M. Chorel, Mme Aymes, M. Rocheteau, Mme Nadjarian, M. Bertoncini, M. Coquin, M. Bardet, M. Gauthier, M. Baud, Mme Sauvan, Mme Luydlin, Mme Bertoniri, M. Bonnefoy, Mme Revest, M. Willier, Mme Henriot, M. Mino, M. Bayle, M. Leclercq.

Représentés (06) : Mme Gigout par M. Baud, Mme Paladel par M. Willier, Mme Mith par M. Coquin, Mme Guerel par M. Gauthier, M. Mouaddel par Mme Aymes, Mme Cercio par M. Mino.

Absents (02) : M. Lefevre, Mme Pinet.

N° et Objet : 02 - Budget annexe du port - Vote du budget primitif - Exercice 2024

Rapporteur : Jean-Paul JOSEPH

Le rapporteur donne connaissance à l'assemblée du projet de budget primitif 2024 pour le budget annexe du port.

Il est donc proposé au conseil municipal d'adopter chapitre après chapitre ce budget primitif annexe qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes :

Pour la SECTION D'EXPLOITATION à 443 994,00 €

Pour la SECTION D'INVESTISSEMENT à 407 404,00 €

Soit globalement 851 398,00 €

Monsieur Rocheteau ne participe pas aux opérations de vote

Pour (21) : M. Joseph, Mme Bouron, M. Chorel, Mme Aymes, Mme Nadjarian, M. Bertoncini, Mme Gigout, M. Coquin, M. Bardet, Mme Paladel, M. Gauthier, Mme Mith, M. Baud, Mme Sauvan, Mme Luydlin, Mme Bertoniri, M. Bonnefoy, Mme Guerel, M. Mouaddel, Mme Revest, M. Willier.

Contre (05) : Mme Henriot, M. Mino, M. Bayle, M. Leclercq, Mme Cercio.

Abstention (0) : néant.

adopté à la majorité



Jean-Paul JOSEPH
Maire de Bandol

A handwritten signature in black ink, appearing to be "JP Joseph", written over a horizontal line.